

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

05/05/2021

Dossier complet le :

19/05/2021

N° d'enregistrement :

2021-5330

1. Intitulé du projet

Création d'un parking à étages (parking Silo) au centre commercial SUPER U - BRETIGNOLLES SUR MER

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS SOBREDIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M.PRAUD PDG

RCS / SIRET

4 2 5 9 3 5 2 9 9 0 0 0 2 5

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41.a)	Extension d'un parking existant par la création d'un parking à étages de 150 places supplémentaires (> 50 places) portant le nombre global de places de stationnement à 419.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à créer un parking à étages à l'emplacement du parking aérien actuel, afin de répondre à la demande croissante de la fréquentation notamment en période estivale. Le parking actuel compte 269 places. Grâce à ce parking Silo, SUPER U verra la capacité d'accueil portée à 419 places pour les voitures ainsi qu'une zone de stationnement pour les 2 roues. Le rez de chaussée pourra accueillir 229 places dont 107 couvertes, le premier étage 93 places et le second étage 98 places. Il comprendra 9 places PMR et 4 places réservées au chargement des véhicules électriques. Des emplacements seront aménagés pour le stationnement des deux roues.

La structure du parking sera composée de poteaux poutres métalliques. L'intégration paysagère sera assurée par une continuité des toitures avec le magasin et un traitement en partie basse par de la pierre, les parties supérieures étant en panneaux gris anthracite. La toiture sera en bac acier avec couverture de panneaux photovoltaïques (surface installée de 1 300 m² - puissance installée de 220 kWc).

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de faciliter le stationnement des personnes fréquentant le centre commercial à partir de l'avenue de Verdun notamment en été, où la fréquentation est importante. Durant cette période, l'affluence au centre commercial se traduit par le stationnement de véhicules sur le domaine public engendrant des problèmes de circulation. Il en est de même les jours de marché. L'objectif de cet équipement n'est pas d'augmenter la fréquentation ni le trafic routier.

La création d'un parking Silo permet de ne pas nécessiter d'emprise supplémentaire. Les accès au parking s'effectueront par une rampe qui se développera le long de l'avenue jusqu'au R+2.

Cette organisation permettra de rationaliser le stationnement de la clientèle.

Pour chaque niveau, un travelator accompagne les piétons et leurs caddies.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La durée prévisionnelle des travaux est d'environ 18 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après construction, le sens de circulation à l'intérieur du parking sera aménagé pour favoriser l'accès au nouveau parking Silo et améliorer la fluidité du trafic sur le site et sur sa voie d'accès.

Les autres activités et services proposés sur le site ne seront pas modifiés.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à demande de permis de construire.

Un dossier de déclaration Loi sur l'eau a été déposé lors du projet d'extension du magasin en 2012 (récépissé de déclaration de la Préfecture de Vendée le 21 janvier 2013). Les emprises du site ne sont pas modifiées.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise au sol du parking	3 618 m ²
Niveaux	2
Nombre de places de stationnement	419
Installation de 1300 m ² de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 220 kWc permettant la production annuelle évaluée de 220 000 kWh.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Avenue de Verdun
85 470 BRETIGNOLLES SUR MER

Coordonnées géographiques¹

Long. - 1 ° 85 ' 72 " 51 Lat. 46 ° 62 ' 68 " 58

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche se trouve à 330 mètres au sud et correspond aux dunes, forêt, marais du Pays d'Olonne (N°520005766). On rencontre également la forêt et dunes de la Vieille Garenne à la Paracou à 1,1 km au sud Ouest (N°520005767).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche se trouve à 1,5 km à l'Ouest : il s'agit du secteur marin de l'Ile d'Yeu jusqu'au continent concerné par la Directive Oiseaux (FR 5212015). Les autres sites (Dunes et forêt d'olonne - 2,1 km au sud et Dunes de la Sauzaie et marais du Jaunay - 3 km au Nord) sont plus éloignés (cf. carte).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site classé le plus proche à 3,3 km au Nord-Ouest (Dunes du Jaunay et de la Sauzaie).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de déblais. Construction à partir du sol du parking existant.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parking viendra s'élever à l'emplacement d'un parking déjà existant.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Construction sur des emprises du parking existant
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sa vocation est de fluidifier le trafic à l'intérieur du centre commercial mais aussi aux abords du site, notamment en période estivale, où des véhicules stationnent sur le domaine public. Par ailleurs, des accès et stationnements Deux roues sont déjà mis en place. Cet aménagement ne vise pas au augmenter la fréquentation du site ni le trafic routier qu'elle génère.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Ce nouveau mode d'accès au centre commercial et d'organisation des parkings peut réduire les nuisances sonores liées à la circulation, grâce à un accès plus rapide à un stationnement organisé.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le futur parking sera uniquement éclairé durant les horaires d'ouverture du centre commercial.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les émissions atmosphériques sont liées au trafic routier des clients fréquentant le centre commercial. Cet aménagement devrait offrir des fonctionnalités réduisant les émissions des véhicules par un accès plus rapide aux zones de stationnement.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales seront gérées comme actuellement avec collecte et régulation sur les ouvrages existants (canalisation de gros diamètre pour une capacité de régulation de 300 m3 et débit régulé à 3 l/s). Absence d'augmentation des flux d'eau pluviales à traiter.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Traitement des structures du parking avec des murets de pierre et structure métallique prolongeant l'aspect extérieur du centre commercial actuel dans le souci d'intégration paysagère.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La consultation des avis de l'Autorité environnementale ne montre pas d'autres projets identiques avec lequel le projet SUPER U pourrait être cumulé. Les projets recensés sur le site de la Préfecture sont celui du Port de plaisance en 2018, soumis à la Loi sur l'eau ainsi que la création d'un forage (SCEA Mulch Production) en 2019. Le projet du centre commercial ne présente pas d'impacts potentiels cumulés avec ces projets.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Intégration paysagère favorisée par la continuité avec les façades existantes et intégration de matériaux locaux (parements en pierre notamment).

Réorganisation de la circulation sur le site et aux abords afin d'éviter le stationnement de véhicules autour du site.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste au réaménagement du parking aérien existant du SUPER U par un parking silo (R + 2). Il n'apportera pas de nuisances supplémentaires et va améliorer la situation en matière de trafic routier pour la clientèle ainsi que la sécurité des piétons. En effet, en période estivale, la forte affluence dans le magasin se traduit par des problèmes de stationnement sur le domaine public. Ce phénomène est renforcé lors des jours de marché.

Etant donné la nature du projet et ses faibles impacts environnementaux, il ne paraît pas nécessaire de procéder à une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

BRETIGNOLLES SUR MER

le,

6 mai 2021

Signature

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp containing the word "SUPER" in bold blue letters and a stylized "U" in a smaller blue circle.

SAS SOBREDIS
Au Capital de 1 880 190 €
8, Avenue de Verdun
85470 BRETIGNOLLES SUR MER
Tél. 02 51 90 09 09 - Fax 02 51 90 95 13
FR 13 429 935 299 - 429935 299 LA ROCHE SUR YON